

38

M.D.CXVI.

Hostilitez
exercees par
les troupes du
Duc de Ven-
dosme.

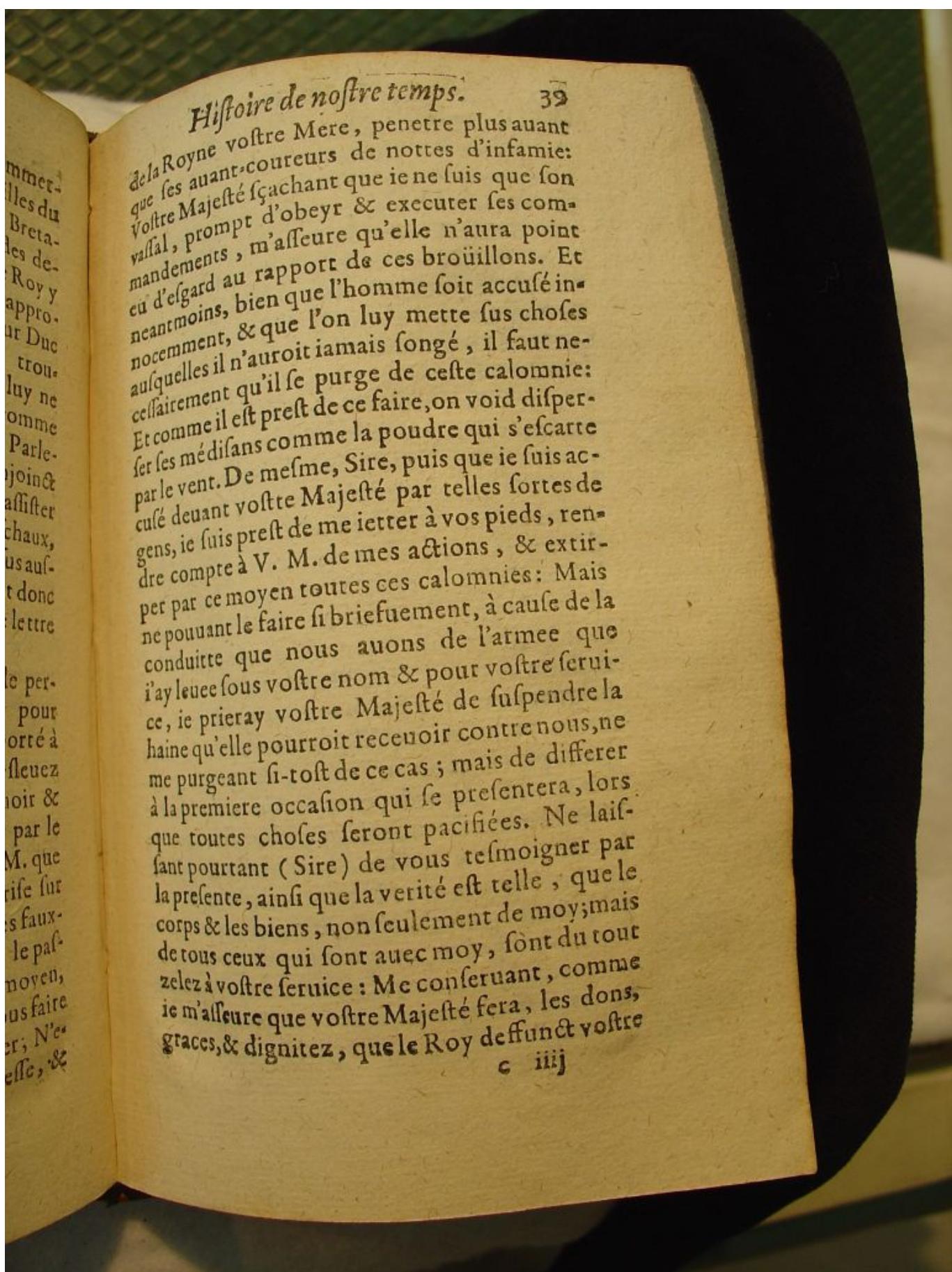
Arrêt du
Parlement
de Rennes
contre les
troupes du
Duc de Ven-
dosme.

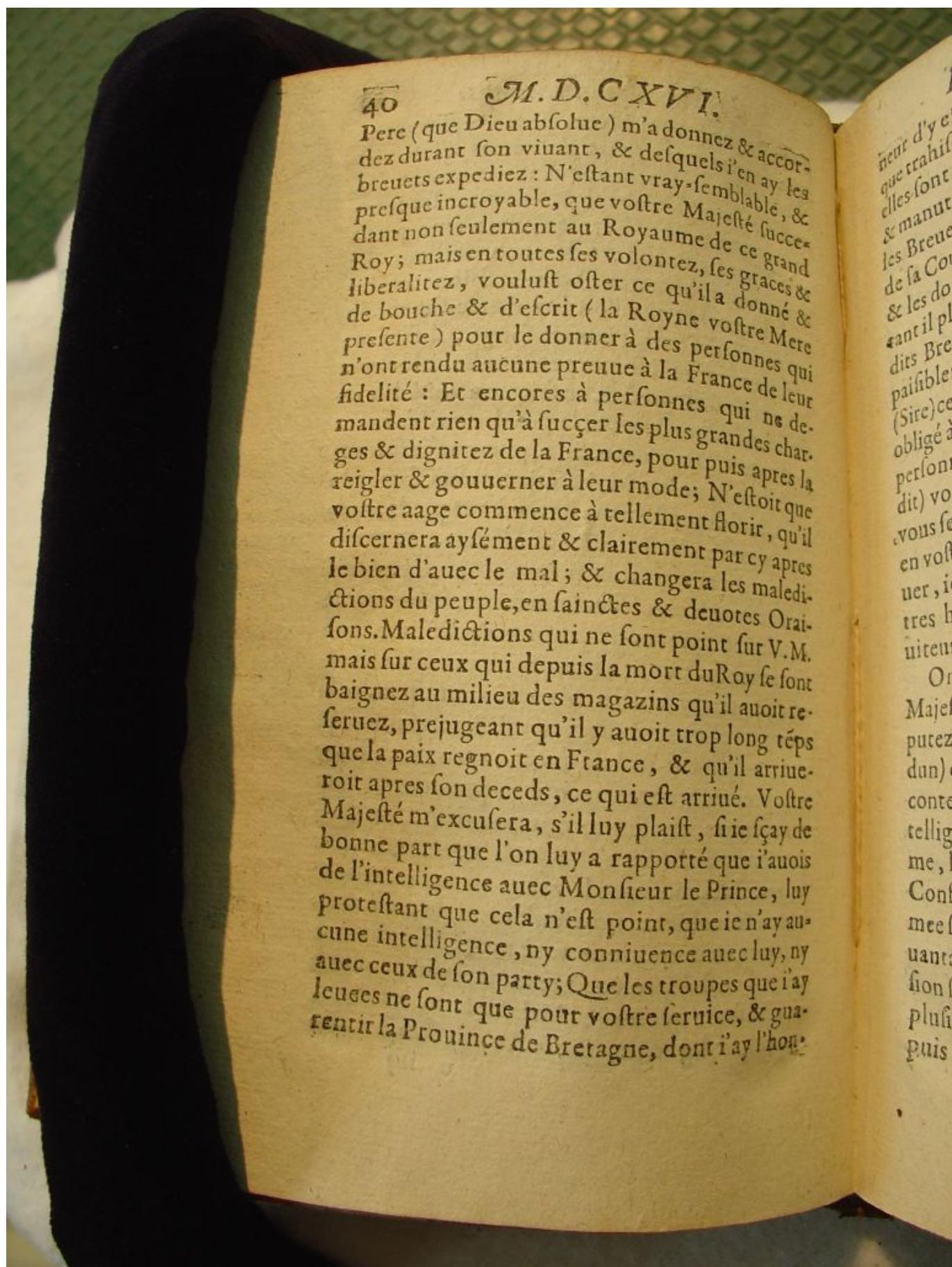
Lettre du
Duc de Ven-
dosme au
Roy.

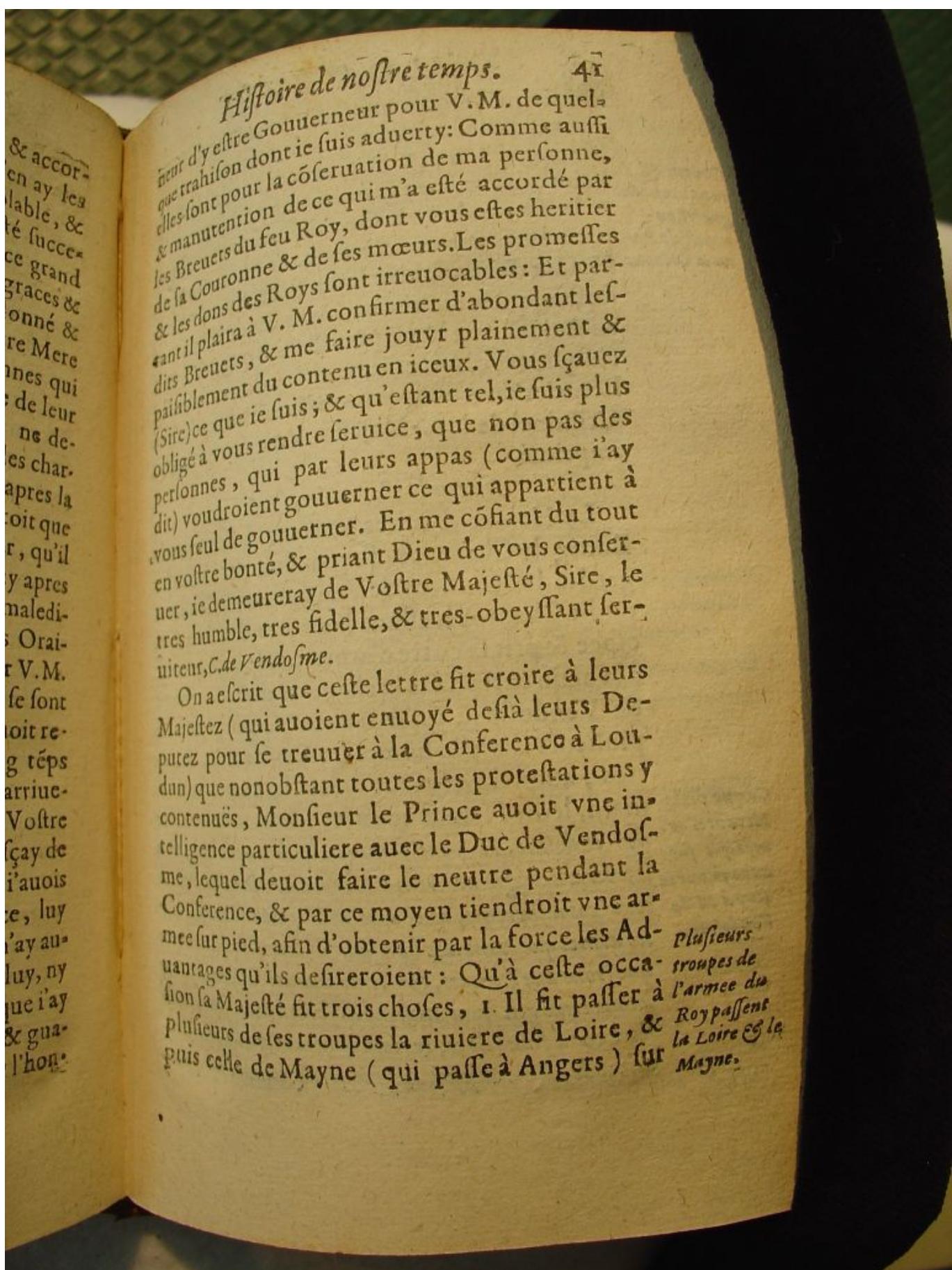
Les troupes du Duc de Vendosme commenç-
toient de grandes hostilitez: Plusieurs villes du
Mayne, de l'Anjou, du Perche, & de la Bretagne
furent cōtraintes de leur cōtribuer des den-
iers. Ceux de Tours auparauant que le Roy y
fust arriué, craignirent fort qu'elles s'appro-
chassent d'eux. On enuoya vers ledit sieur Duc
de Vendosme afin qu'il licentiaist ses trou-
pes, & qu'il vint trouuer le Roy: Mais luy ne
desirant n'y l've, ny l'autre, se retira comme
pour s'en aller vers la Bretagne, où le Parle-
ment de Rennes auoit le 26. Ianvier enjoingé
aux habitans des villes & bourgades, d'assister
les Preuosts des Mareschaux & Vis-seneschaux,
& leur prester main forte, pour courir sus aux
dites troupes à son de tocsin. Ne voulant donc
ledit Duc venir en Cour, il rescriuait ceste lettre
au Roy.

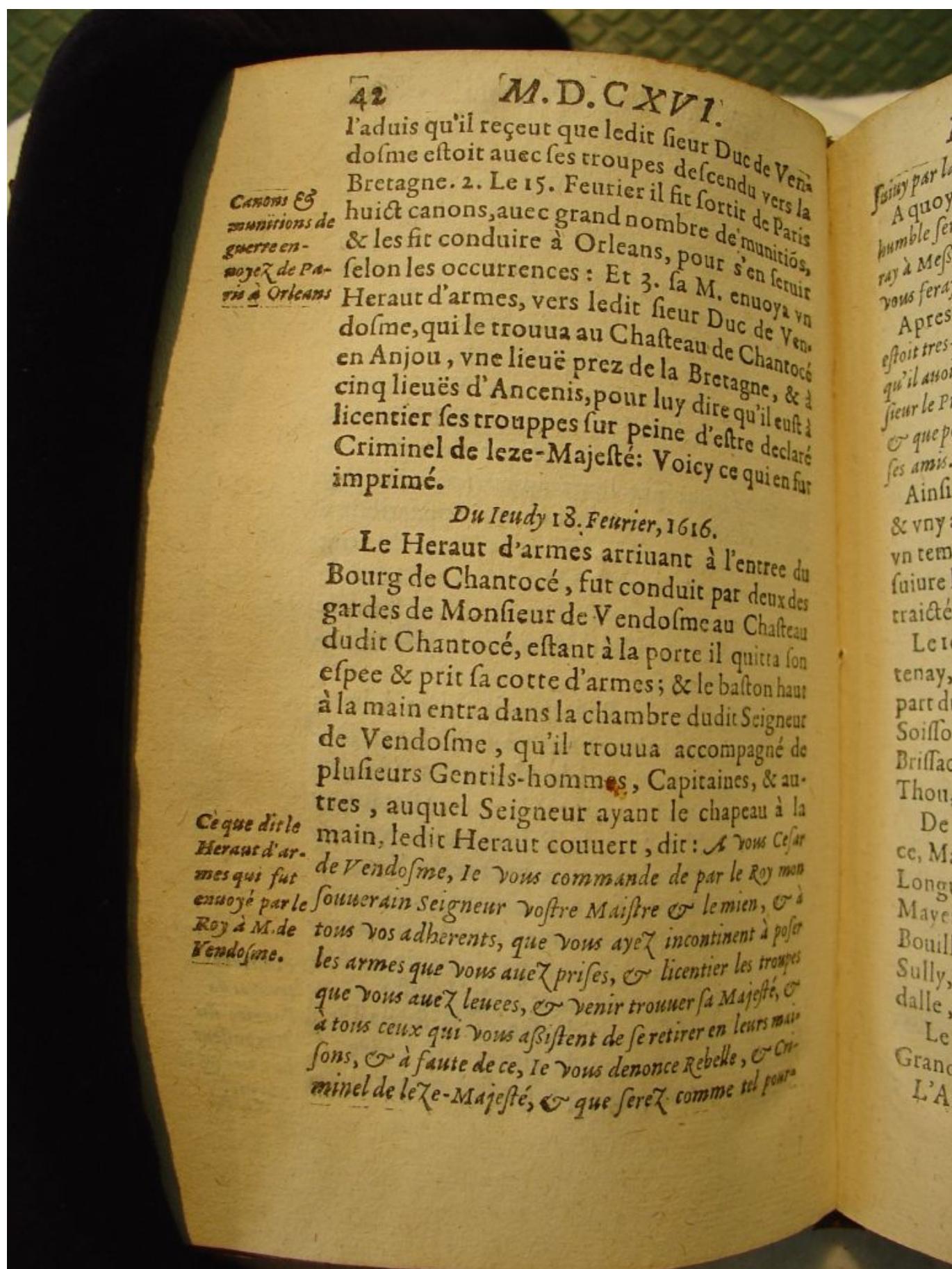
SIRE, Il n'est pas qu'vne infinité de per-
turbateurs du repos public, qui n'ont pour
desduit que la mesdisance, n'ayent rapporté à
Vostre Majesté que nous nous estions eslevez
avec quantité de troupes contre le devoir &
obeyssance que nous vous deuons: Et par le
moyen de ces troupes, rapporté à V. M. que
l'on faisoit tout acte d'hostilité, entreprise sur
les villes de vostre obeyssance, brusler les faux
bourgs de celles qui ne veulent cōsentir le pa-
sage de nostre armee; & en fin par ce moyen,
ces faux rapports seroient suffisants de vous faire
croire, que nous ferions party particulier; N'e-
stoit, Sire, que vostre prudence & sagesse, &

F
de la Roy
que ses a
Vostre M
vassal, P
mandeme
eu d'esga
neantmo
nocem
ausquelle
cessaien
Et comm
ser les m
par le ve
culé deu
gens, ie
dre cor
pet pat
ne pou
condu
i'ay leu
ce, ie
haine q
me pu
à la pr
que te
faut po
la pres
corps &
de tou
zelez à
ie m'a
graces.



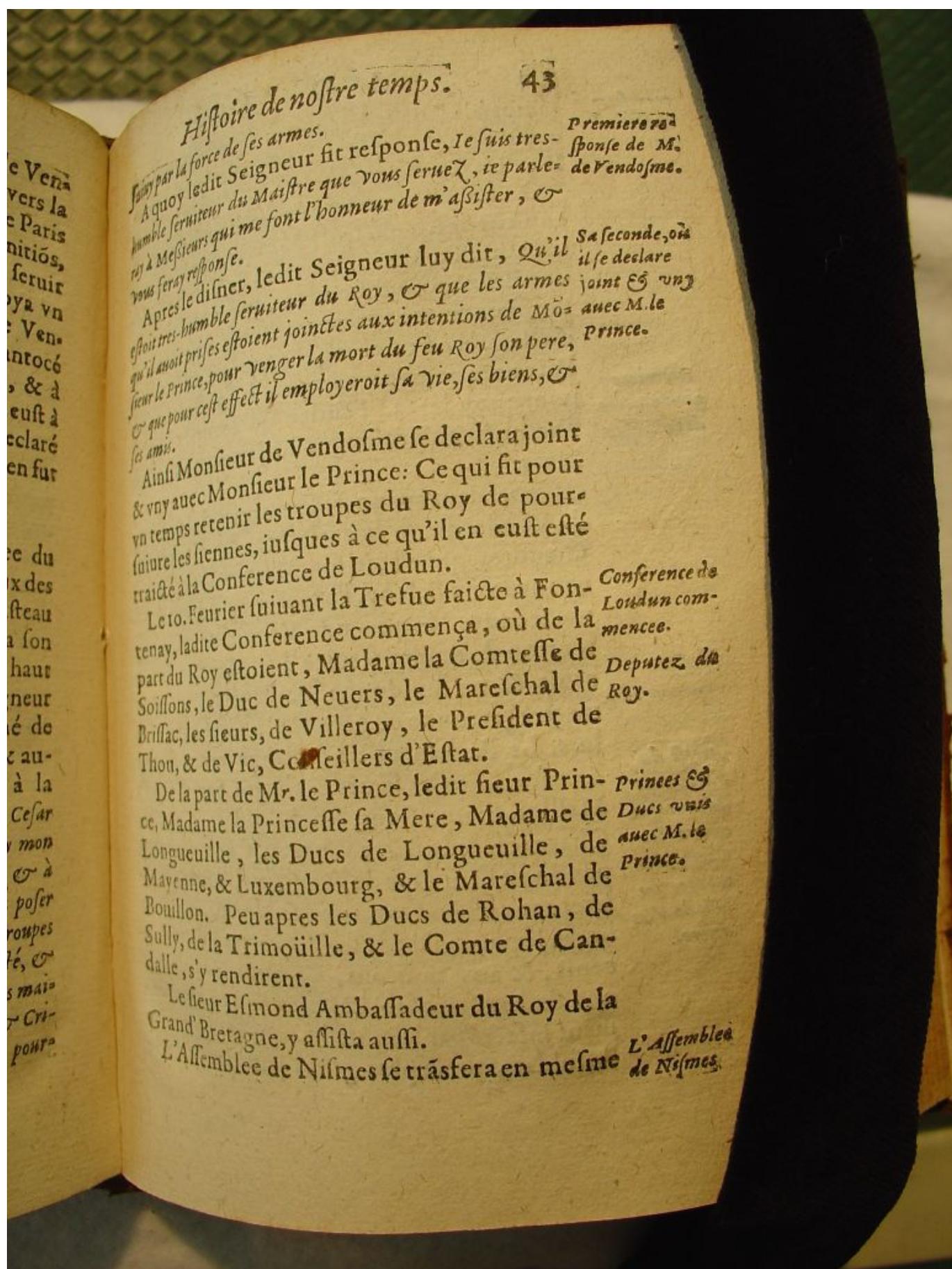






Ce que dit le
Heraut d'ar-
mes qui fut
envoyé par le
Roy à M. de
Vendôme.

Le Heraut d'armes arrivant à l'entrée du Bourg de Chantocé, fut conduit par deux des gardes de Monsieur de Vendôme au Chasteau dudit Chantocé, estant à la porte il quitta son espee & prit sa cotte d'armes; & le baston haut à la main entra dans la chambre dudit Seigneur de Vendôme, qu'il trouua accompagné de plusieurs Gentils-hommes, Capitaines, & autres, auquel Seigneur ayant le chapeau à la main, ledit Heraut couvert, dit : A vous Cesar de Vendôme, le vous commande de par le Roy mon souverain Seigneur vostre Maistre & le mien, & à tous vos adherents, que vous ayez incontinent à poser les armes que vous auez prises, & licentier les troupes que vous auez leuees, & venir trouuer sa Majesté, & à tous ceux qui vous assistent de se retirer en leurs maisons, & à faute de ce, le vous denonce Rebelle, & Criminel de leze-Majesté, & que serez comme tel punis.



*L'Assemblée
de Nismes.*

